



Communiqué de presse

5 mars 2019

Forte diminution des levées de capitaux par les FCPI et les FIP en 2018

355 millions d'euros

collectés auprès de 57.000 souscripteurs au titre de l'IR PME

L'AFG (Association Française de la Gestion financière) et France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) publient ce jour les résultats de l'enquête annuelle France Invest-AFG sur le niveau et la nature de la collecte réalisée en 2018 par les gestionnaires de FCPI (fonds communs de placement dans l'innovation) et de FIP (fonds d'investissement de proximité), instruments dédiés au financement des entreprises innovantes et des PME régionales. Les levées de capitaux calculées en 2018 concernent les FCPI et les FIP créés en 2017 et en 2018.

En 2018, la collecte globale s'élève à 355 millions €, en baisse de 67% par rapport à 2017. Elle correspond exclusivement à la collecte de fonds au titre des souscriptions au capital de PME qui donnent droit à réduction d'impôt sur le revenu (« IR PME »). **Ce segment spécifique est en repli de 29% en 2018 par rapport à 2017.**

Ces baisses s'expliquent par quatre facteurs exceptionnels :

- La suppression du dispositif fiscal ISF PME a entraîné naturellement l'arrêt des souscriptions aux FCPI et aux FIP qui ouvraient une possibilité de réduction d'impôt sur la fortune.
- L'incertitude en 2018 sur la hausse éventuelle du taux de réduction d'impôt sur le revenu de 18% à 25% au titre de l'IR PME, dans l'attente de l'accord de la Commission Européenne sur la conformité du dispositif IR PME avec les règles européennes des aides d'État, a pesé négativement sur les souscriptions.
- En 2017 l'autorisation d'imputation de la réduction d'impôt de l'ISF PME sur l'IFI dû au titre de 2018 avait créé une augmentation exceptionnelle des souscriptions.
- Enfin, le passage au 1^{er} janvier 2019 du prélèvement à la source pour la collecte de l'impôt sur le revenu a conduit des particuliers à reporter leur décision d'investissement au titre de l'IR PME face aux questions qui se sont posées sur la manière dont s'appliquerait la réduction d'impôt sur cette année charnière.

L'étude « Levées de capitaux par les FCPI et FIP en 2018 », est disponible sur les sites www.franceinvest.eu et www.afg.asso.fr.

Chiffres clés

Au titre de la collecte de l'année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de sociétés de gestion	33	39	39	39	35	34	34	34	31	31	30
Nombre de souscripteurs	145 000	156 000	127 000	92 000	85 000	90 000	97 000	99 000	114 000	137 000	57 000
Montant moyen des souscriptions	8 140 €	6 180 €	7 000 €	8 180 €	7 620 €	7 740 €	7 930 €	8 740 €	8 500 €	7 905 €	6 230 €
Montants totaux collectés (fous millésimes)	1 180 M€	963 M€	894 M€	757 M€	646 M€	699 M€	773 M€	861 M€	967 M€	1 084 M€	355 M€
- FIP	588 M€	460 M€	418 M€	388 M€	356 M€	381 M€	439 M€	490 M€	557 M€	446 M€	147 M€
- FCPI	592 M€	502 M€	476 M€	369 M€	290 M€	318 M€	334 M€	371 M€	410 M€	637 M€	209 M€
Nombre de véhicules ayant levé	87	115	121	123	106	70	76	80	73	68	44
- FIP	46	65	65	64	58	36	42	46	45	41	25
- FCPI	41	50	56	59	48	34	34	34	28	27	19
Montants totaux collectés (fous millésimes)	1 180 M€	963 M€	894 M€	757 M€	646 M€	699 M€	773 M€	861 M€	967 M€	1 084 M€	355 M€
- IR	584 M€	608 M€	605 M€	445 M€	373 M€	363 M€	378 M€	416 M€	451 M€	502 M€	355 M€
- ISF	596 M€	355 M€	289 M€	312 M€	273 M€	336 M€	395 M€	445 M€	516 M€	581 M€	0 M€
Nombre de véhicules ayant levé	87	115	122	123	106	70	76	80	73	68	44
- IR	59	65	78	61	48	30	26	23	23	28	39
- ISF	28	50	44	29	10	8	9	8	7	6	0
- IR-ISF	-	-	-	33	48	32	41	49	43	34	5

Contacts presse

France Invest - Antoinette Darpy - +33 (0)6 72 95 07 92 - a.darpy@franceinvest.eu

AFG - Sylvie Aubry - +33 (0)1 44 94 94 07 - s.aubry@afg.asso.fr

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 300 membres actifs et près de 200 membres associés. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'informations : www.franceinvest.eu

À propos de l'AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective. Ses membres sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes financiers. La profession, représentée par environ 630 sociétés, gère près de 4.000 milliards d'euros dont près de 2.350 milliards d'euros sous forme de gestion financière de fonds collectifs

La gestion contribue de manière essentielle au financement de l'économie réelle, notamment en apportant des capitaux aux entreprises françaises et en finançant les PME via le capital-investissement et les fonds Small et Midcaps. Plus d'informations : www.afg.asso.fr